

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	73 (1985)
<b>Heft:</b>	[5]
<b>Artikel:</b>	Nouveau cap pour l'association FFR
<b>Autor:</b>	Chaponnière, Martine
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-277584">https://doi.org/10.5169/seals-277584</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

principaux. En guise d'introduction, la contribution de **Gret Haller**, intitulée « Laisser émerger la réalité », plaide pour une conception globale de la vie et nous invite à travailler sur les frontières, à être à la fois dans deux mondes, le masculin, et le féminin. Gret Haller nous propose de garder un pied « dedans » et un pied « dehors », de préserver une certaine vulnérabilité pour rester sensible aux réalités cachées et écrasées par la dureté du monde.

Le premier chapitre est consacré au thème de « **La féminité en tant que réalité corporelle et culturelle** ». En partant des données de la psychologie, de l'ethnologie et de la médecine, plusieurs hypothèses intéressantes sont élaborées. **Maya Nadig** suppose qu'un « discours contraire » et une « pratique contraire » (au discours et à la pratique dominants) ne peuvent émerger que lorsque les dimensions réelles de l'existence propre aux femmes sont prises en considération. Ils deviennent d'autant plus efficaces qu'ils s'enracinent dans les lieux où se révèle la valeur économique et culturelle de leur travail, matériel ou immatériel.

**Cécile Ernst** se base quant à elle sur des comparaisons de données épidémiologiques aux Etats-Unis, en Angleterre et en Suisse pour essayer de comprendre les différences qui se manifestent, en relation au sexe, quant à la mortalité, l'apparition des maladies et les comportements face à la maladie.

Le deuxième chapitre « **formation de la réalité sociale** » — réunit des contributions sociologiques, historiques et juridiques montrant comment, d'un siècle à l'autre, l'oppression des femmes est ré-instaurée et apparaît dans les différents domaines de la vie sociale. **Bettina Heintz** se demande jusqu'à quel point les femmes sont elles-mêmes à l'origine de leur propre marginalité sociale, à travers un historique des conceptions égalitaires et dualistes de la bi-sexualité.

**Magdalena Bless-Grabher** présente ensuite les éléments d'une histoire du droit du point de vue du traitement des femmes. Depuis le « *munt* »<sup>3</sup>, germanique, à travers le Moyen-Age et la période d'urbanisation, jusqu'à l'époque moderne, elle met au jour les différents types de législation qui codifient la mise sous tutelle des femmes. L'utopie de Magdalena Bless-Grabher est celle d'une société où la présence d'au moins trois femmes au Conseil Fédéral serait entrée dans les mœurs !

Le troisième chapitre s'intitule : « **Entre travail ménager et profession** ». Le travail féminin y est présenté par deux économistes et deux sociologues. **Ruth Dreifuss** paraphrase Orwell pour décrire notre monde du travail : « Tous les êtres

humains sont inégaux et certains sont davantage inégaux que les autres. » Ces derniers sont, dans la plupart des cas, des femmes. Selon Ruth Dreifuss, la transformation du monde du travail ne peut pas s'arrêter aux revendications les plus immédiates : elle doit s'orienter vers une utopie telle que Ernst Bloch l'a esquissé dans son œuvre philosophique<sup>4</sup>.

**Anna Borkowsky** et **Katharina Ley** s'attachent à théoriser l'unité du travail ménager et du travail professionnel. La diversité des biographies des femmes par rapport au travail suggère, par extension, que toutes sortes de possibilités nouvelles pourraient être explorées quant au style de vie des femmes et des hommes.

Le quatrième chapitre veut dessiner « **un processus créatif menant de l'objet au sujet** ». Il y est question notamment des femmes artistes. Bien qu'elles aient été actives depuis fort longtemps, l'institution culturelle dominante ne les a guère reconnues, comme le montrent une architecte, une historienne de l'art et une femme des lettres. Le chapitre se termine avec la contribution de la philosophe **Brigitte Weiss-haupt**, qui retravaille les idées de Luce Irigaray et de Julia Kristeva, situant le rêve et l'utopie comme espaces anticipatoires indispensables à l'émergence d'une vie autre, d'une vie libérée.

Ce bref aperçu de quelques-unes des conférences de Zurich devrait suffire, je l'espère, à vous donner l'envie de vous remettre à l'allemand, car les autres contributions méritent aussi d'être connues.

Je dirai en conclusion que ce livre est sans doute un encouragement important pour la recherche féministe en Suisse. Le « modèle » et les revendications des Zurichaises pourraient fournir la base pour organiser aussi dans les Universités romandes un cycle interdisciplinaire de recherches féministes.

Anne-Marie Käppeli

<sup>1</sup> Fau - *Realität und Utopie*, Hrsg : Christa Köppel/Ruth Sommerauer, Verlag der Fachvereine, Zurich, 1984

<sup>2</sup> Rappelons qu'il s'agit des revendications émises lors de la fin du cycle.

<sup>3</sup> Diète des anciens germains à laquelle ne participaient que les hommes porteurs d'armes.

<sup>4</sup> Ernst Bloch, *L'esprit de l'utopie*, Gallimard, Paris 1977. *Le principe espérance*, Gallimard, Paris, tome 1, 1976 ; tome 2, 1982.

*Signalons la parution d'un supplément de « Femmes d'Europe » consacré au thème « *Femme et recherche* » dans les dix pays de la Communauté européenne. Adresse : case postale 195, 37-39 rue de Vermont, 1211 Genève 20, tél. 022/34 97 50.*

## NOUVEAU CAP POUR L'ASSOCIATION FFR

L'association Femmes Féminisme Recherche \* (FFR) a tenu une assemblée générale extraordinaire le dimanche 3 mars à Berne. L'avenir de l'association était en jeu puisqu'il s'agissait de définir les nouvelles priorités qui devaient guider l'action du comité au cours de ces prochaines années.

La crise morale qu'a traversée l'association pendant l'année 1984 et qui a culminé lors de l'assemblée générale de novembre dernier semble être aujourd'hui surmontée. Un nouveau comité de 6 femmes a été élu le 3 mars, ce qui signifie un apport de forces nouvelles. En outre, l'assemblée s'est fixé deux buts précis : premièrement, il faut mieux faire connaître l'association, la rendre plus attrayante. Deuxièmement : il faut faire de Femmes Féminisme Recherche un forum d'information, un réseau de contacts, d'entraide, de solidarité entre les membres. Pour les deux objectifs, un même moyen : la publication d'une « newsletter » mensuelle (10 fois par an) où figureront toutes les informations utiles et récentes en matière de recherche féministe : quelles sont les études en cours, menées par qui, dans quel cadre comment se faire financer, qui contacter, etc.

Selon les moyens de l'association, une femme sera rétribuée pour faire le travail de coordination et de rédaction.

Quant au « bulletin », son sort n'est pas encore réglé. Un numéro vient de sortir sur le congrès de novembre 1984, mais l'existence du bulletin tel qu'il est aujourd'hui fut remise en cause par pratiquement toutes les femmes présentes !

Bien sûr, certains problèmes de fond n'ont pas pu être abordés, faute de temps. La question de savoir qui doit ou peut faire partie de FFR, en particulier, fut abordée en fin d'après-midi à l'heure où tout le monde est pressé de rentrer. Or de la réponse à cette question dépend précisément le degré de corporatisme que veut ou peut se permettre une association de recherche féministe.

Première tâche du nouveau comité : l'organisation d'une journée sur ce thème en octobre prochain.

Martine Chaponnière

\*Case postale 133, 1211 Genève 9. Tél. (022) 66 32 06.